

Réenchanter le syndicalisme

Par Michel Noblecourt
Le Monde 3 juin 2004

Une manifestation, même unitaire, de huit organisations syndicales, comme celle du 5 juin sur la Sécurité sociale, ne suffit pas à faire le printemps du syndicalisme. Dans un pays toujours fracturé par le chômage, l'exclusion, la précarité, les inégalités sociales, la faiblesse du syndicalisme nourrit la crise de la démocratie. Lanterne rouge des pays industrialisés, la France a un taux de syndicalisation à peine supérieur à 9 % de la population active salariée. Dans le secteur privé, 95 salariés sur 100 ne sont pas syndiqués.

Le manque de régulation, y compris de la part de l'État, fait monter le besoin. Mais la France reste un désert syndical. Plus grave encore pour l'avenir du syndicalisme, les jeunes s'en tiennent massivement à l'écart. Selon une enquête de la CGT, publiée en mars, "environ 2 % des jeunes de 18 à 30 ans sont syndiqués, tous syndicats confondus". A la CFDT, seuls 6 % des adhérents ont moins de 30 ans.

Le regain global de syndicalisation observé depuis 1995 a laissé les jeunes en chemin. Rétifs à l'idée de "rentrer dans un moule", ils ont des syndicats une image (presque) aussi négative que des partis politiques.

Le syndicalisme est-il interdit d'avenir ? Les trois grandes confédérations vont-elles profiter de la relève générationnelle opérée depuis 1999, où des quadras ou de jeunes quinquas ont pris les commandes de la CGT, de la CFDT et de FO, pour renouveler l'offre ?

Bernard Thibault (45 ans), François Chérèque (48 ans) et Jean-Claude Mailly (51 ans) doivent relever le défi de réenchanter le syndicalisme.

Réenchanter le syndicalisme, c'est lui redonner un sens, casser une image aussi conservatrice que bureaucratique, montrer que l'action syndicale peut être efficace et synonyme de progrès.

MM. Thibault, Chérèque et Mailly vont devoir redéfinir leur identité "réformiste", alors que, même après le choc du 21 avril 2002, les nouveaux syndiqués, en particulier les jeunes, sont moins politisés. De leur militantisme, ils attendent plus une amélioration concrète de leur vie qu'un changement de société que, sur le plan syndical, seul SUD exige comme une rupture nécessaire.

Dans les faits, la CGT et la CFDT semblent avoir travesti le modèle de réformisme syndical. La première lui a donné une teinture trop contestataire, la seconde trop accommodante. Pour réenchanter la CGT, Bernard Thibault va devoir rendre sa ligne plus lisible. A la différence de l'ancien patron de la fédération de l'énergie CGT, Denis Cohen, il ne s'est jamais proclamé réformiste. Mais l'orientation qu'il a fait adopter au congrès de Montpellier, en mars 2003 - une transformation de la société sans révolution, en conjuguant action et compromis et en réhabilitant la réforme -, est bien réformiste.

Avec son image contestataire qui lui colle à la peau, la CGT a empli sa musette de luttes (retraite, intermittents, chômeurs "recalculés"), recueillant des fruits sous forme de reculs et de concessions du pouvoir politique.

Mais sa fédération du spectacle pour les intermittents et ses comités de chômeurs pour les "recalculés" ne sont pas des thuriféraires de la ligne Thibault. Or ce sont eux que l'opinion voit.

Même si elle a signé deux accords interprofessionnels (formation et égalité professionnelle), la CGT n'a pas été "aidée" par le gouvernement et le patronat à afficher sa mutation réformiste.

Paradoxalement, c'est peut-être sur la transformation d'EDF-GDF en société anonyme qu'elle pourrait envoyer de nouveaux signaux. Pour l'heure, elle pilote la contestation, tempête contre toute privatisation, défend chèrement le statut et les retraites de ses agents. Mais elle reconnaît les concessions que Nicolas Sarkozy prodigue avec beaucoup de savoir-faire.

Le ministre de l'économie a l'habileté de paraître reculer à chaque mobilisation de la CGT tout en poursuivant ses objectifs. S'il parvient à ses fins, il aura de facto conclu un compromis historique avec la CGT sur l'avenir d'un de ses bastions...

DÉLICAT POUR LA CFDT

Le réenchâtement de la CFDT s'annonce plus délicat. Elle a garni son filet de résultats (retraite, assurance-chômage). Mais son soutien à la réforme des retraites est risqué tant le financement de celle-ci reste aléatoire. Et son imprévoyance sur les "recalculés" l'a pris en défaut sur les valeurs de solidarité dont elle se veut porteuse.

A cinq mois des quarante ans de sa déconfessionnalisation de 1964, et donc de sa prise d'autonomie, la centrale de François Chérèque connaît la plus sévère crise de son histoire.

En 2003, elle a enregistré, selon les chiffres officiels, 16 510 départs. Une baisse de 1,73 % qui intervient après quatorze années de hausse. Plus grave encore, elle a subi de sérieux revers électoraux à la SNCF, à EDF, dans les hôpitaux. Selon une statistique de la CGT, sur des élections professionnelles dans des entreprises privées représentant environ 300 000 salariés en 2003 et 2004, la CFDT a perdu 6 points dans les comités d'entreprise et 8,2 points chez les délégués du personnel.

La CGT, SUD et l'UNSA bénéficient de cette érosion. L'enquête peut être jugée biaisée, mais la tendance est confirmée par d'autres résultats.

Comme ses trois prédécesseurs, M. Chérèque n'a pas apprécié la tribune de vingt-six anciens dirigeants cédétistes (Le Monde du 17 avril), qui pour la plupart avaient entériné le recentrage de 1978, l'accusant d'incarner une "approche gestionnaire et technocratique marquée par une logique comptable et financière".

Mais même quand ils voient (trop) sévèrement dans son réformisme un "maigre amortisseur social du démantèlement des droits des salariés", il ne peut se borner à faire le coup de "Radio-Nostalgie" et dégager en touche.

Le successeur de Nicole Notat se dit partisan de la "transformation sociale" - inscrite dans les statuts de la CFDT - et se réclame surtout de ses "trois R" : "réalisme, responsabilité, réforme". Mais, faute de redonner du contenu à ses ambitions, il risque d'avoir une ligne peu lisible. Quand la CFDT se réclame du réformisme - auquel elle réfléchira cet été - mais parle, en même temps, de démarche "réformatrice", s'agit-il d'un simple glissement sémantique ?

Aujourd'hui, M. Chérèque profite du faux pas du gouvernement, avec sa non-réforme de l'assurance-maladie, pour revenir dans le jeu syndical. Il y voit la validation d'une stratégie, qui n'est pas celle du "risque zéro", consistant à juger un gouvernement aux actes et aux résultats.

Pour réenchanter son réformisme, il lui faut encore montrer que le syndicalisme ne se définit pas que par ses moyens mais aussi par ses fins...

Pour Jean-Claude Mailly, réenchanter le syndicalisme c'est d'abord assurer la survie de Force ouvrière alors que son audience et son influence n'ont cessé de régresser. Plus de cent jours après son élection, le successeur de Marc Blondel a réussi un sans-faute. Il s'est démarqué de son prédécesseur par son style, son aptitude aux débats et sa volonté inédite de dialogue avec les autres centrales.

SIRÈNES TROTSKISTES

Sur l'assurance-maladie, M. Mailly a fait preuve de pragmatisme et évité soigneusement de "faire du Blondel", en campant sur une opposition systématique au gouvernement ou en se réfugiant dans un immobilisme dogmatique par hostilité de principe à toute réforme. Il a aussi repris sa place au sein du syndicalisme européen en résistant aux sirènes trotskistes qui l'incitaient à s'en éloigner. Au moment où le héraut du réformisme à FO, Michel Huc, le patron des métallos, prend sa retraite, M. Mailly a encore quelques étapes à franchir pour incarner le "réformisme militant" qu'il défendait comme candidat, "un réformisme actif et de progrès, synthèse permanente entre idéal et réel".

Le jeu des trois réenchanteurs potentiels du syndicalisme peut être bousculé à l'automne si le Conseil d'État, malgré l'avis du gouvernement, accorde à l'UNSA, le syndicat autonome (et réformiste) dirigé par Alain Olive, le statut d'organisation représentative.

L'arrivée d'un sixième larron peut changer la donne syndicale. Elle peut favoriser la (re)constitution d'un "axe" CGT-CFDT - autour d'un réformisme radical mariant le réformisme contestataire de l'une et le réformisme coopératif de l'autre - ou encore relancer des rêves de recompositions enchanteresses...

Michel Noblecourt

ARTICLE PARU DANS L'ÉDITION DU 04.06.04